Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-71DEL2512106DSR-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

VILLE DE CANCALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 20h, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis, salle Jean Raquidel, Espace Joseph Pichot, lieu de leurs séances, sous la présidence de M. Mahieu, Maire.

Étaient présents : MAHIEU Pierre-Yves, BOUCHER Jean-Marc, PELLERIN Caroline, DUMONT Philippe, DERVILLY-COUERAUD Martine, LE FLOCH Philippe, BERNIER Samantha, MAINGUY Suzanne, LOUVET Bernard, KORSEC Maude, GAUDIN Ludovic, VILON Guy, CHENAIS Sophie, MOKADEM Eddy, CHENU Maëll, BRAULT Jérémy, GANDAIS Anne, GEORGE Patrick, BECKER Frédérique, DUSSART PLUNIAN-BLOT Marie-Hélène, GOUËL Matthieu.

Absents excusés : MARY Frédéric, GLERON Katell, TOUARIN Philippe, QUERRIEN Laurence, ADAM Muriel.

Absents : GUILBERT Vincent, BLANDEAU Laurent, LENOUVEL Erwan.

Pouvoirs : M. MARY à M. LE FLOCH, Mme GLERON à Mme BERNIER, M. TOUARIN à M. GAUDIN, Mme QUERRIEN à M. MOKADEM, Mme ADAM à Mme DERVILLY-COUERAUD.

Secrétaire de séance : Mme DERVILLY-COUERAUD

Délibération n°71-DEL-2025-12-106-DSR Budget primitif 2026 - Budget Commune - Approbation

Convocation en date du 08 décembre 2025
Affaire inscrite à l'ordre du jour de la réunion du 15 décembre 2025

Rapporteur : Philippe Dumont

Exposé : Il convient d'adopter le budget primitif 2025 du budget Commune.

Vu *le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,*
Vu *la présentation du Débat d'Orientations Budgétaires lors du conseil municipal du 17.11.2025,*
Vu *le document présenté lors de la réunion de ce jour,*
Vu *l'avis de la commission Ressources humaines-Finances en date du 03.12.2025,*

Considérant *le projet de budget primitif pour l'exercice 2026,*

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-71DEL2512106DSR-DE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
011 - Charges à caractère général	3 111 375.00 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 780 500.00 €
014 - Atténuations de produits	41 450.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 298 984.54 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 123 840.46 €
66 - Charges financières	240 000.00 €
67 - Charges spécifiques	4 000.00 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	6 000.00 €
TOTAL	**11 606 150.00 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2026
013 - Atténuations de charges	100 000.00 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 700.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 914 215.00 €
73 - Impôts et taxes	608 000.00 €
731 - Fiscalité locale	6 348 476.00 €
74 - Dotations et participations	2 018 920.00 €
75 - Autres produits de gestion courante	180 839.00 €
76 - Produits financiers	398 000.00 €
77 - Produits spécifiques	4 000.00 €
TOTAL	**11 606 150.00 €**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 700.00 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	20 000.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 390 000.00 €
20 - Immobilisations incorporelles	92 000.00 €
204 - Subventions d'équipement versées	204 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	575 800.00 €
23 - Immobilisations en cours	4 616 000.00 €
27 – Autres immobilisations financières	25 000.00 €
TOTAL	**6 956 500.00 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2026
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 298 984.54 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	470 000.00 €
13 – Subventions d'investissement	1 710 570.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	3 476 945.46 €
TOTAL	**6 956 500.00 €**

Le conseil municipal est sollicité pour :
Art unique : **Adopter** le budget primitif 2026 du budget Commune, selon le tableau ci-dessus et le document présenté lors du conseil municipal ci-annexé.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500499-20251215-71DEL2512106DSR-DE

Adopté à l'unanimité.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire



P.Y. MAHIEU